AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement de secrétaires médicaux de la fonction publique hospitalière

NOR: SASH1040010V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier universitaire-hôpitaux de Rouen (Seine-Maritime), en application du 2° de l'article 20 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 6 postes de secrétaire médical de la fonction publique hospitalière vacants dans les établissements suivants:

- centre hospitalier universitaire de Rouen: 3 postes;
- centre hospitalier du Belvédère Mont-Saint-Aignan : 1 poste ;
- centre hospitalier intercommunal d'Elbeuf: 1 poste;
- centre hospitalier du Rouvray Sotteville-lès-Rouen : 1 poste.

Peuvent être candidats les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de service public.

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), à la direction des ressources humaines du centre hospitalier universitaire-hôpitaux de Rouen, 1, rue de Germont, 76031 Rouen Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.